



# CHARTRE de la DIACONIE DIOCESE DE SAINT-CLAUDE

## A - QU'EST-CE QUE LA DIACONIE ? <sup>1</sup>

**N° 1** - « *Comme Jésus sortait de Jéricho avec ses disciples et une assez grande foule, l'aveugle Bartimée, fils de Timée, était assis au bord du chemin, en train de mendier. Apprenant que c'était Jésus de Nazareth, il se mit à crier : « Fils de David, Jésus, aie pitié de moi ! » Beaucoup le rabrouaient pour qu'il se taise, mais lui criait de plus belle : « Fils de David, aie pitié de moi ! » Jésus s'arrêta, et dit : « Appelez-le ». On appelle l'aveugle, on lui dit : « Confiance, lève-toi, il t'appelle. » Rejetant son manteau, il se leva d'un bond et vint vers Jésus. S'adressant à lui, Jésus dit : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » L'aveugle lui répondit : « Rabbouni, que je retrouve la vue ! » Jésus lui dit : « Va, ta foi t'a sauvé. » Aussitôt il retrouva la vue et il suivait Jésus sur le chemin. » (Marc 10, 46-52)*

Cet épisode de l'Évangile nous fait percevoir l'importance de la vocation diaconale des communautés chrétiennes et de chaque chrétien. Jésus rencontre un homme exclu qui dérange par ses cris et son insistance. **Cet homme, marginalisé par la société, capte l'attention de Jésus par la force de sa foi.** Les disciples et la foule vivent un retournement complet : l'attention que Jésus prête à l'appel de l'aveugle est pour eux l'occasion d'une conversion.

Celui qui restait sur le bord du chemin est invité et appelé, il devient le cœur de la communauté. C'est Bartimée qui révèle la nature divine de Jésus à la foule et aux disciples, c'est l'aveugle qui leur ouvre les yeux. Jésus ne fait pas de remontrances à la foule. Il l'associe et la met en mouvement. En lui demandant d'appeler l'aveugle, **il la rend diaconale** : elle va participer à sa rencontre avec le Christ et lui permettre de vivre sa libération. A travers cette inversion des rôles retentit un appel à vivre autrement toutes les relations humaines, ainsi que la relation à Dieu.

***"Rendre l'Eglise et l'Évangile aux pauvres et rendre les pauvres et l'Évangile à l'Eglise"*** <sup>2</sup>

**N° 2** - Nous aussi, chrétiens et communautés chrétiennes du diocèse de Saint-Claude, comme les disciples **nous sommes invités à reconnaître la présence des plus pauvres et des plus fragiles dans l'Évangile, ainsi que leur rôle primordial pour la conversion des cœurs aujourd'hui.** Toute l'Église, toute communauté chrétienne est appelée à être diaconale, et tout chrétien à vivre la diaconie dans tous les domaines de sa vie. C'est un appel à entrer, à la suite du Christ, dans les gestes et l'attitude du serviteur : une présence

humble, aimante, forte, gratuite et désintéressée, à ceux que nous rencontrons, spécialement lorsqu'ils souffrent ou sont en attente. Nous sommes invités à laisser notre cœur être touché et façonné par la miséricorde du Christ, à prendre soin des liens tissés avec ceux qui étaient maintenus à l'écart, et à accepter le dépouillement auquel cela conduit. Voilà qui fait véritablement partie de notre vocation.

Mais il nous faut aller plus loin en n'oubliant pas que « **les pauvres sont nos maîtres** » comme le disait saint Vincent de Paul, et, comme l'écrit le pape François dans son exhortation « La Joie de l'Evangile » : « **les pauvres ont beaucoup à nous enseigner... Il est nécessaire que tous nous nous laissions évangéliser par eux. La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences, et à les mettre au centre du cheminement de l'Eglise. Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux.** » (§ 198)

**N° 3** - C'est pourquoi la diaconie est conjointement une **démarche spirituelle et un projet d'animation pastorale à vivre en communauté**. Comme l'a rappelé Benoît XVI dans son encyclique « Dieu est amour » : « *la diaconie, le service de l'amour du prochain exercé d'une manière communautaire et ordonnée, est instaurée dans la structure fondamentale de l'Eglise elle-même.* » (§ 21)

Ce n'est pas une instance ou une structure. **C'est un état d'esprit, une attitude, un regard, une dynamique.** Le diocèse de Saint-Claude a la volonté de répondre à sa vocation diaconale et donc de permettre aux communautés et à chaque chrétien de mieux prendre conscience qu'il se passe là quelque chose d'essentiel, de vital pour la foi : il s'agit **d'un véritable rendez-vous avec le Christ.**

**N° 4** - La vocation diaconale se déploie d'abord au sein même des communautés chrétiennes. Comment est-on attentif à ceux que l'on risque bien souvent d'oublier, c'est à dire les plus fragiles, ceux dont on n'entend pas souvent la voix ? **Il s'agit de faire en sorte que leur histoire finisse par faire partie de celle des communautés chrétiennes.**

Mais lorsqu'elle est vivante, la diaconie déborde. Les limites de la communauté ne peuvent la contenir : des chrétiens prennent au sérieux ce qui se passe dans leur ville, leur village, leur quartier, leur lieu de travail, mais aussi à l'échelle du monde. Il arrive parfois que les communautés comme telles formalisent cet engagement, soit par le biais des institutions caritatives et de solidarité établies à l'échelle nationale (Secours Catholique, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Société Saint-Vincent de Paul, etc.), soit par une initiative locale en fonction des besoins spécifiques (soutien scolaire, solidarité avec les gens du voyage, tables ouvertes, etc.).

Lorsque la diaconie prend ainsi consistance, l'Église devient davantage signe là où elle est, d'une promesse qui l'a touchée et dont elle

vit : « *l'exercice de la charité est un acte de l'Église en tant que telle et, au même titre que le service de la Parole et des Sacrements, elle fait partie, elle aussi, de l'essence de sa mission originare* » (Benoît XVI "Dieu est amour" § 32).

## **B - LE CONSEIL DIOCESAIN DE LA DIACONIE**

**« *Personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à partager* »<sup>3</sup>**

**N° 5** - Le Conseil Diocésain de la Diaconie est né à la suite de la démarche Diaconia de toute l'Eglise de France. Il repose sur une conviction martelée à Lourdes lors de Diaconia en mai 2013 : « ***personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à partager*** ». Tout être humain possède un trésor, petit ou grand : où est mon trésor ? Toute communauté chrétienne qui vit en fraternité vraie avec les pauvres est un signe pour le monde, un appel à mettre en route des citoyens, des responsables, l'ensemble de la cité, pour un monde plus juste et fraternel.

Le Conseil Diocésain de la Diaconie a pour mission d'éveiller, de soutenir chaque communauté chrétienne, chaque chrétien, afin que la diaconie soit concrètement vécue. Il encourage l'Église locale à honorer davantage sa vocation diaconale. Il aura donc un rôle de repérage et de soutien, de mise en relation, d'éveil et d'accompagnement de chaque chrétien et des communautés chrétiennes.

**N° 6 - Repérer et soutenir : beaucoup de chrétiens sont déjà engagés auprès des plus fragiles ou dans des actions de solidarité.**

Mais souvent, cela peut rester un peu marginal dans la conscience des communautés chrétiennes. Il s'agit donc de **rendre ces démarches plus visibles, et d'indiquer qu'ici se joue quelque chose de vital pour la foi**. A partir de là, on peut inciter ces chrétiens engagés avec les plus vulnérables ou dans le service de la cité, à partager entre eux et avec la communauté ce qu'ils y vivent, à relire leurs actions à la lumière de l'Évangile, à faire mémoire de ce qui s'est déjà vécu. Ils pourront ainsi dire ce qu'ils découvrent et comment leur foi est touchée.

**N° 7 - Mettre en relation : faire circuler les initiatives**, afin que d'autres communautés chrétiennes puissent aussi s'en inspirer. Inciter également les différentes instances pastorales du diocèse (formation des adultes, liturgie, catéchèse, communication, migrants, catéchuménat, jeunes et étudiants, mission ouvrière, santé....) ainsi que les mouvements, à prendre en compte dans leurs projets et leur manière de faire cette vocation diaconale.

**N° 8 - Éveiller et accompagner : rencontrer les communautés chrétiennes** qui le souhaitent, pour les aider à réfléchir et à discerner les formes qu'elles pourraient donner localement à leur vocation diaconale. Les aider à devenir plus attentives aux souffrances et aux combats des plus fragiles, à leur faire une place dans leur pensée, leur organisation, leurs projets, à se mettre à leur école. Soutenir le cheminement des communautés et leur démarche d'accompagnement.

**Accompagner, au fil des appels entendus, de nouvelles initiatives de sorte que l'Église locale soit en état de veille, de recherche, d'imagination.** Sans oublier que la diaconie rend partenaire : celui que je vais secourir est reconnu comme un égal. Je considère qu'il peut m'apporter autant que je peux lui apporter. La diaconie est un échange.

**N° 9** - Viser par ailleurs à ce que localement les communautés chrétiennes prennent peu à peu l'étoffe de partenaires exigeants vis-à-vis de la cité, sensibles à ce qui touche à la dignité des plus fragiles. Accompagner également les personnes et les équipes qui souhaiteraient un regard extérieur pour les aider à progresser, en proposant régulièrement des formations. Encourager ceux qui ont des charismes en vue d'un engagement solidaire à les mettre en œuvre.

**N° 10** - Chercher les chemins pour le partage de foi avec les plus vulnérables et s'approprier à accueillir aussi, de leur part, l'Évangile. **Autrement dit, être remplis du désir de partager les trésors que chacun porte.**<sup>4</sup>

La grâce d'un Conseil Diocésain de la Diaconie, c'est de réaliser que seuls les pauvres peuvent être acteurs de leur propre

développement et que je ne peux y participer qu'en prenant conscience de ma propre pauvreté, en changeant mon regard, en réalisant une véritable conversion personnelle.

**N° 11** - Pour répondre aux objectifs cités précédemment, le Conseil Diocésain de la Diaconie développe et porte spirituellement ce projet d'animation pastorale. Cet aspect est essentiel puisqu'il s'agit d'aider les communautés de l'Église locale à témoigner du Christ Serviteur.

**Le Conseil Diocésain de la Diaconie aide à irriguer la diaconie dans le diocèse, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs pastoraux, de façon à éviter que la diaconie ne devienne une affaire de spécialistes.** Car par son baptême, chaque chrétien reçoit mission de témoigner du Christ, en particulier dans le service des petits, le « sacrement du frère », et chaque baptisé est appelé à reconnaître dans le frère - en particulier dans le petit, le fragile - celui qui lui fait découvrir la « *mystérieuse sagesse* » de Dieu.

Conseil Diocésain de la Diaconie  
4 Octobre 2014

*En la fête de saint François d'Assise*

---

## Notes

(1) Le terme de « diaconie » souligne que ce qui est en jeu pour nous, chrétiens, c'est l'Évangile et la rencontre du Christ. Bien sûr, cela n'empêche pas de parler de « solidarité ». Terme qui garde toute sa force humaine et chrétienne. Cependant, le mot « diaconie » est plus large que le terme de solidarité. Il dit Dieu, plus précisément il dit « Dieu est Amour » et empêche d'oublier la dimension sacramentelle de la solidarité.

(2) extrait d'un texte de la Diaconie du Var

(3) rassemblement Diaconia 2013 à Lourdes

(4) « L'Église doit apprendre à devenir toujours davantage cette communauté originale où des exclus et même des « oubliés » de la société civile se voient reconnaître la dignité de membres actifs du Corps du Christ » (Lettre aux catholiques de France p.97)